

1. *Débitrice*: **VAP Communication SA**, rue des Moulins 60,  
**1800 Vevey**

2. *Remarques*: Activités, y compris l'assistance technique,  
dans le domaine audio-visuel, vente et location de matériel  
y relatif et de matériel informatique.

Date du dépôt: 21 décembre 2007.

L'état de collocation est déposé et peut être consulté à l'Of-  
fice.

Les actions en contestation de l'état de collocation doivent  
être introduites d'ici au 10 janvier 2008, sinon il sera consi-  
déré comme accepté.

L'inventaire est également déposé (art. 32 OAOF).

Dans un délai échéant le 31 décembre 2007, les créanciers  
peuvent solliciter la cession des droits de la masse, art. 260  
LP, au sujet d'une revendications de propriété reconnues  
fondées par l'administration de la faillite (art. 47 al. 1 et 49  
OAOF). A défaut de procéder dans le délai fixé, la décision  
de l'Office deviendra exécutoire.

Office des faillites de Vevey  
1800 Vevey

(04255784)